

Évaluation et accréditation internationales

## DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

**Licence en sciences infirmières**

Faculté de santé publique

Université La Sagesse (ULS)

Liban

**Juin 2025**

Rapport publié le 07/07/2025

## SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 01 à 18
Observations de l'établissement	pages 19 à 22
Décision d'accréditation	pages suivantes:

Évaluation et accréditation internationales

## RAPPORT D'ÉVALUATION

**Licence en sciences infirmières**

Faculté de santé publique

Université La Sagesse (ULS)

Liban

**Mai 2025**



L'Université La Sagesse a demandé l'évaluation de la Licence en sciences infirmières (Département des sciences infirmières/Faculté de santé publique) par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel d'évaluation des formations à l'étranger hors doctorat/PhD, adopté par le Collège du Hcéres le 18 septembre 2024. Il est disponible sur le site internet du Hcéres [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr).

Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Frédéric Relaix, Président du comité

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Coralie Chevallier, Présidente

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

<sup>1</sup> En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

# SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION.....	4
CARACTÉRISATION DE FORMATION.....	4
RESPONSABLE DE LA FORMATION.....	4
RÉSULTAT DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES.....	4
MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS A DISPOSITION DE LA FORMATION.....	4
EFFECTIFS ETUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES.....	5
II. PRÉSENTATION DE LA FORMATION.....	6
PRESENTATION DE LA FORMATION.....	6
PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'AUTOEVALUATION.....	6
III. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS.....	6
IV. VISITE SUR SITE.....	7
V. ÉVALUATION.....	10
DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION.....	10
DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION.....	11
DOMAINE 3. LE PARCOURS DES ETUDIANTS DE LA FORMATION.....	14
DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION.....	15
VI. CONCLUSION.....	17
POINTS FORTS.....	18
POINTS FAIBLES.....	18
RECOMMANDATIONS.....	18
VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT.....	19

## I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### CARACTÉRISATION DE FORMATION

- Université/établissement : Université La Sagesse (ULS),
- Composante, faculté ou département concerné : Faculté de Santé Publique (FSP), Département des Sciences Infirmières (DSI)
- Nom de la formation : Licence en Sciences Infirmières (LSci)
- Année de création et contexte : Crée en 2012 en réponse à un besoin national d'un nombre important d'infirmiers-ères ayant un diplôme de licence. Le programme a été révisé en 2017 puis en 2022 après un benchmarking national et international. Reconnue officiellement par décret gouvernemental en 2014.
- Lieu(x) où la formation est dispensée : Campus principal de l'Université La Sagesse
- Ville(s) et campus : Furn El Chebbak /Baabda, Beyrouth, Liban

### RESPONSABLE DE LA FORMATION

- Nom, prénom : Dr Ghada Khawand Aylé
- Corps et grade : Enseignante permanente, responsable du programme, Doyen associé au dossier d'accréditation et chef de département des sciences infirmières
- Discipline principale enseignée : Sciences infirmières et sciences de l'éducation

### RÉSULTAT DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES

- La formation bénéficie d'un agrément officiel du ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (décisions n°8353/2012 et 1489/2012).
- Elle est conforme aux exigences du Conseil International des Infirmières (CII) et aligne ses objectifs sur les compétences définies par l'Ordre des infirmiers et infirmières du Liban (loi n°221 du 22 juillet 2021).
- Cette formation n'a pas été évaluée par le Hcéres précédemment : il s'agit du premier dossier d'accréditation déposé au niveau international.

### MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

La Licence en Sciences Infirmières bénéficie de moyens humains et matériels adaptés à ses objectifs pédagogiques. Sur le plan des ressources humaines, la formation repose sur une équipe composée de 3 enseignants permanents (un chef de département, un coordinateur et un responsable du laboratoire de simulation), 5 autres enseignants permanents de la FSP, ainsi que 25 enseignants vacataires issus du milieu professionnel (infirmiers, médecins, pharmaciens, sociologues, juristes, psychologues, etc.). L'encadrement pédagogique est assuré par la responsable de programme, appuyée par une coordinatrice pédagogique et une responsable du laboratoire de simulation. Ces profils permettent d'assurer la cohérence, la supervision et l'actualisation des contenus d'enseignement, tout en assurant une forte articulation entre théorie et pratique.

L'équipe administrative comprend une secrétaire pédagogique dédiée à la gestion du programme, qui assure le lien entre les étudiants, les enseignants et les services centraux de l'université. Elle joue un rôle central dans le suivi des dossiers étudiants et dans l'organisation des examens et stages.

Sur le plan matériel, la formation dispose de locaux modernes au sein du campus de Furn El Chebbak, incluant :

- Un laboratoire de simulation en soins infirmiers entièrement équipé (matériel de soins, mannequins haute-fidélité, mobilier hospitalier, chariots de soins, etc.), utilisé de manière régulière pour les enseignements pratiques ;
- Des salles de cours numériques avec projecteurs et accès à une plate-forme pédagogique Moodle ;
- Une bibliothèque universitaire accessible aux étudiants, avec des ressources spécialisées en santé et en soins infirmiers, ainsi que des abonnements à des bases de données électroniques ;
- Des outils informatiques à disposition pour la recherche documentaire et la réalisation des travaux pratiques.

Ces ressources sont complétées par un réseau de 10 terrains de stage agréés, incluant des hôpitaux publics et privés, des centres de soins primaires et des institutions médico-sociales, assurant une immersion professionnelle progressive, structurée et variée.

## EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
1 <sup>re</sup> année	Nationaux (F)	11	2	10	4	12
	Nationaux (H)	3	9	6	2	3
	<b>Total Nationaux</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>15</b>
	Étrangers (F)	1	2	2	0	0
	Étrangers (H)	0	0	0	0	0
	<b>Total Étrangers</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>15</b>
2 <sup>e</sup> année	Nationaux (F)	5	5	6	17	11
	Nationaux (H)	1	3	6	6	3
	<b>Total Nationaux</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>14</b>
	Étrangers (F)	0	0	2	1	0
	Étrangers (H)	0	0	0	0	0
	<b>Total Étrangers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>14</b>
3 <sup>e</sup> année	Nationaux (F)	14	16	10	9	6
	Nationaux (H)	5	1	5	11	4
	<b>Total Nationaux</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
	Étrangers (F)	0	0	0	3	1
	Étrangers (H)	1	0	0	0	0
	<b>Total Étrangers</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
	<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>11</b>

## II. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de Licence en Sciences Infirmières est dispensée par l'Université La Sagesse, établissement privé libanais d'enseignement supérieur reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Liban. Cette formation est rattachée à la Faculté de Santé Publique, au sein de laquelle elle constitue le programme central du Département des Sciences Infirmières.

La Licence en Sciences Infirmières a pour objectif de former des professionnels de santé capables d'assurer des soins de qualité, fondés sur des compétences scientifiques, techniques, éthiques et humaines. Elle s'adresse à un public étudiant souhaitant exercer la profession d'infirmier et d'infirmière, conformément aux référentiels nationaux libanais et aux standards internationaux, notamment ceux du Conseil International des Infirmières (CII). La formation est accessible après le baccalauréat libanais ou équivalent.

L'intitulé "Sciences Infirmières" recouvre un programme d'études pluridisciplinaire intégrant des enseignements en anatomie, physiologie, pathologie, pharmacologie, sciences humaines et sociales, santé publique, gestion des soins, législation sanitaire et déontologie, ainsi qu'une forte composante de formation pratique en milieu hospitalier. La formation est organisée sur trois années (106 crédits) et alterne enseignements théoriques, travaux pratiques et stages cliniques progressifs, réalisés sur 10 sites partenaires (hôpitaux, centres de soins, institutions sociales et médico-sociales). Elle comprend également une initiation à la recherche en sciences infirmières.

La Licence en Sciences Infirmières se distingue par son ancrage dans les réalités professionnelles locales et par l'attention portée à l'intégration des enjeux de santé communautaire et de diversité culturelle. Elle ne se décline pas en spécialités ni en parcours différenciés, mais propose un socle commun de formation visant l'acquisition de l'ensemble des compétences attendues pour l'exercice professionnel.

Sur le plan local et national, la formation se positionne comme une offre reconnue dans un paysage universitaire libanais où l'enseignement des sciences infirmières est dispensé par une dizaine d'institutions privées et publiques. Son développement repose sur une politique d'assurance qualité, de formation continue et de coopération académique régionale.

Les objectifs principaux de la formation sont :

- de permettre aux diplômés d'exercer la profession d'infirmier(ère) avec compétence, autonomie et responsabilité ;
- d'assurer la sécurité et la qualité des soins ;
- de favoriser l'engagement des professionnels dans des démarches éthiques et citoyennes ;
- de promouvoir une culture de la santé publique et de la prévention ;
- et de préparer à la poursuite d'études en master dans le domaine de la santé.

### PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'AUTOÉVALUATION

La démarche d'autoévaluation a été conduite de manière participative par l'équipe pédagogique et administrative du Département des Sciences Infirmières de la Faculté de Santé Publique, sous la coordination du doyen. Elle s'est appuyée sur une grille d'analyse structurée selon les 15 références du référentiel du Hcéres, permettant une lecture transversale des forces et axes d'amélioration de la formation. Des données quantitatives (taux de réussite, enquêtes de satisfaction, suivi des diplômés) et qualitatives (entretiens, bilans de stage, réunions pédagogiques) ont été mobilisées. L'ensemble du corps enseignant, le personnel administratif, les étudiants et les partenaires professionnels ont été associés à différents niveaux du processus. La démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'Université La Sagesse. Un rapport final a été produit et validé par la direction de la faculté.

## III. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Le comité était présidé par Frédéric RELAIX, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Vice-Doyen recherche, Faculté de Santé, Université Paris-Est Créteil.

Ont participé à cette évaluation :

- Florence GIRARD, coordonnatrice des Instituts du Centre Hospitalier – IFSI (Sciences infirmières) et IFAS (Aides-Soignants) de USSEL et IFSI antenne de Limoges au sein des facultés de médecine et de pharmacie. ;
- Maxime THORIGNY, Maître de Conférences en économie – Université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Usha PEREZ, étudiante en 5e année de médecine, Faculté de Santé, Université de Toulouse.

Le Hcéres était représenté par Pierre COURTELLEMONT, directeur du département Europe et international, HCERES.

Frédéric RELAIX et Pierre COURTELLEMONT ont assuré la visite sur site dans les locaux de l'Université La Sagesse, alors que Florence GIRARD, Maxime THORIGNY et Usha PEREZ étaient connectés par vidéoconférence.

## IV. VISITE SUR SITE

- Date de la visite : 19 et 20 mai 2025.
- Résumé du déroulement : Rencontres avec (1) le recteur et les membres du rectorat ; (2) la direction de la Faculté de Santé publique ; (3) la responsable, la coordinatrice et la responsable du laboratoire, du programme évalué ; (4) panel représentatif d'enseignants ; (5) panel d'étudiants ; (6) personnel administratif ; (7) partenaires de la formation ; (8) panel d'anciens étudiants ; (9) Visite des lieux et installations ; (10) Clôture avec la direction et responsable du programme.
- Organisation de la visite : ULS, FSP, DSI.
- Coopération de l'établissement et de l'établissement à accréditer : Parfaite coopération de toutes les parties prenantes
- Problèmes éventuels : Quelques difficultés pour les experts en visio-conférences pour comprendre certains intervenants, liées aux conditions sonores de la salle de réunion utilisée pour les échanges.
- Personnes rencontrées : Liste complète dans l'agenda de la visite.

### Lundi 19 Mai 2025

Heure	Type de rencontre	Participants
9h-9h45 (8h-8h45 Paris)	Accueil / échange avec le Recteur	Accueil et échange avec les membres du rectorat : recteur, vice-recteurs, conseiller du recteur et doyen.
9h50 -10h30 (8h50 – 10h30 Paris)	Échanges avec la direction de la Faculté de Santé publique après une présentation (20 mn) par sa doyenne	Direction de la faculté : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doyenne</li> <li>- Cheffe du DSI</li> <li>- Coordinatrice du DSI</li> <li>- Responsable du Labo de simulation, DSI</li> <li>- Assistante du doyen</li> <li>- Agent administratif</li> </ul>
Pause-café		
10h45 -12h (9h45-11h Paris)	Échanges avec la responsable, la coordinatrice et la responsable du laboratoire, du programme évalué	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheffe du DSI</li> <li>- Coordinatrice du DSI</li> <li>- Responsable du Laboratoire de simulation</li> </ul>
Pause déjeuner		
14h – 15h30 (13h-14h30 Paris)	Échanges avec un panel représentatif d'enseignants (vacataires, permanents, H/F) de la formation	<u>Enseignants permanents :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de département d'imagerie médicale et coordinateur des cours d'anatomie et de physiologie (tronc commun)</li> <li>- Chef de département de physiothérapie, enseignant du cours d'anatomie, physiologie III</li> </ul> <u>Vacataires</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oncologue pédiatre, professeur à LAUMC-Rizk</li> <li>- Résident en pédiatrie à la LAU</li> <li>- Responsable adjointe de la formation continue et du perfectionnement du personnel, LAUMC-Rizk</li> <li>- Cadre de soins au service de réanimation cardio-vasculaire et thoracique à l'Hôtel Dieu de France (HDF)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sage-femme libérale, Master en Santé Communautaire Mère-Enfant</li> <li>- Chef de service des professions médicales au Ministère de la santé publique</li> <li>- Docteur en finances, contrôleur des impôts au ministère des finances, représentant des vacataires de la FSP au conseil facultaire</li> </ul> <p><u>Tutrices de stage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancienne ULS, Infirmière diplômée en soins intensifs à l'Hôpital Libanais Getaoui</li> <li>- Infirmière autorisée en soins intensifs à l'hôpital HDF</li> </ul>
15h30 – 17h (14h30-16h Paris)	Échanges avec un panel d'étudiants de la formation (représentatifs des diverses années, H/F, nationaux et étrangers) (15 environ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 étudiants de 3<sup>e</sup> année</li> <li>- 4 étudiants de 2<sup>e</sup> année</li> <li>- 6 étudiants de 1<sup>re</sup> année</li> </ul>

## Mardi 20 Mai 2025

9h -10h (8h-9h Paris)	Échanges avec un panel représentatif de personnel administratif (notamment scolarité)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice-recteur aux affaires administratives, Directeur financier (CFO)</li> <li>- Directeur du Bureau des admissions et de l'orientation</li> <li>- Directrice du Centre de carrière et du Bureau des relations avec les anciens</li> <li>- Registraire par intérim</li> <li>- Directeur du Bureau des affaires étudiantes</li> <li>- Responsable des installations</li> <li>- Directeur du département informatique</li> <li>- Coordinatrice LMS (Learning Management System)</li> <li>- Responsable de la Bibliothèque</li> <li>- Responsable du Bureau de communication</li> <li>- Responsable du Centre de formation permanente</li> </ul>
<b>Pause-café</b>		
10h15 -11h30 (9h15-10h30 Paris)	Échanges avec les partenaires de la formation (représentatifs des interventions, postes occupés et lieux de stages)	<p><u>Représentatifs des lieux de stages (+ employeurs)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bellevue Medical Center : Directrice Adjointe des soins</li> <li>- Hôpital Getaoui : Directrice Adjointe à la formation continue</li> <li>- Hôpital Sacré Cœur : Directrice des soins et Directeur RH</li> <li>- Hôpital Levant : Directrice des soins</li> <li>- Hôpital Mont Liban : Directrice des soins</li> <li>- Foyer St Georges : Directrice du foyer</li> <li>- Centre Karagueuzian : Responsable des ressources humaines et Infirmiere responsable</li> <li>- Ecole Sagesse Achrafieh : Infirmiere responsable</li> </ul> <p><u>Représentatif d'employeur (hors lieux de stage)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hôtel Dieu de France : Directrice Stratégique</li> </ul> <p><u>Membres du conseil consultatif/intervention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur de l'hôpital libanais, Getaoui</li> <li>- Président fondateur de l'Ordre des Infirmiers et Infirmières au Liban et directeur général de l'Association pour la réduction des risques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENAHRA).</li> </ul>
11h30 – 13h (10h30-12h Paris)	Échanges avec un panel d'anciens étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promo 2014, Nurse administrator Kesrouwan Medial Center (en ligne)</li> </ul>

	(alumnis) de la formation (représentatifs des emplois occupés, H/F, nationaux et étrangers)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promo 2015, Team Leader à Aman Hospital, Qatar (en ligne)</li> <li>- promo 2015, Directrice des soins des soins, Hôpital Abou Jaoudé</li> <li>- promo 2018, Sales and Management (Intermedic)</li> <li>- promo 2021, Infirmière diplômée, service ICU, Hôpital Libanais (jusqu'en 2024 ; actuellement étudiante en Master à l'Université St Joseph)</li> <li>- promo 2022, Service d'urgence, Hôpital LAUSJMC</li> <li>- promo 2022, Healthcare simulation consultant, SIMULEAD.</li> <li>- promo 2022, Infirmière diplômée, service de médecine et chirurgie, Hôpital Libanais</li> <li>- promo 2022, Infirmière diplômée, service endoscopie et orthopédie, Hôpital Bellevue (Master en santé publique)</li> <li>- promo 2024, Infirmière diplômée, service de gériatrie, Hôpital Saint Geogres</li> <li>- promo 2024, Home care Center/ NGO AMEL ASSOCIATION (étrangère, en ligne)</li> <li>- promo 2024, Infirmier diplômé, service des urgences, Hôpital LAUMCRH</li> <li>- promo 2024, infirmier aux urgences, HDF</li> <li>- promo 2024, Infirmière diplômée, centre communautaire au Sudan (en ligne)</li> </ul>
Pause déjeuner		
14h-15h30 (13h-14h30 Paris)	Visite des lieux et installations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doyenne de la FSP</li> <li>- Cheffe du DSI</li> <li>- Coordinatrice du DSI</li> <li>- Responsable du Labo de simulation, DSI</li> <li>- Responsable des installations</li> <li>- Responsable de la maintenance</li> </ul>
15h30 – 16h30 (14h30-15h30 Paris)	Clôture avec la direction et responsable du programme : dernières questions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recteur</li> <li>- Vice-Recteur aux affaires académiques</li> <li>- Vice-Recteur à la recherche et au développement</li> <li>- Vice-recteur aux affaires administratives, Directeur financier (CFO)</li> <li>- Vice-recteur aux affaires internationales</li> <li>- Conseiller du recteur</li> <li>- Doyenne</li> <li>- Cheffe du DSI</li> <li>- Coordinatrice du DSI</li> </ul>

Les entretiens ont permis de rencontrer environ 75 personnes.

## V. ÉVALUATION

### DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

#### **Le positionnement de la licence en sciences infirmières est cohérent et bien ancré dans la stratégie de l'établissement.**

Cette formation de premier cycle de l'Université la Sagesse a été créée en 2012 et est proposée par la faculté de santé publique (FSP). Elle s'inscrit aux côtés de deux autres licences, en physiothérapie et en imagerie médicale.

La stratégie de l'établissement repose sur une vision, une mission et des valeurs clairement affichées qui sont déclinées au niveau de la FSP et du département des sciences infirmières. Ces orientations stratégiques se déclinent de manière cohérente au sein de chaque enseignement. Toutefois, dans un contexte institutionnel marqué par la pluridisciplinarité, une clarification renforcée des priorités thématiques transversales de l'ULS permettrait de mieux articuler les projets pédagogiques et scientifiques de l'établissement. Le positionnement de cette formation vis-à-vis des autres établissements proposant des formations similaires au niveau local ou national (15 formations au niveau national, 9 à proximité) n'est pas formellement analysé. Néanmoins, plusieurs éléments distinctifs lui confèrent une attractivité spécifique, notamment un taux d'encadrement des étudiants trois fois supérieur aux recommandations nationales et des droits d'inscriptions modestes pour une institution privée. Ces facteurs contribuent à un positionnement favorable, en particulier auprès d'un public étudiant en quête d'une formation professionnalisante de qualité dans un environnement accessible.

La complémentarité avec les deux autres licences de la FSP permet de développer des compétences transversales et une culture collaborative, à travers des projets interdisciplinaires, des travaux de groupe ou des stages partagés. Ce dispositif favorise l'acquisition de compétences en travail interprofessionnel, désormais essentielles dans les pratiques soignantes contemporaines.

La formation permet la poursuite d'études en master, notamment en sciences infirmières dans d'autres établissements. A l'ULS, un master en Gestion des hôpitaux est proposé en partenariat avec l'Université de Lille, illustrant la volonté de l'établissement de structurer et renforcer son offre de formation de second cycle, encore en développement.

Les objectifs de développement durable et sociétal sont intégrés de manière explicite dans la politique de l'établissement et de la formation en prenant en compte l'impact environnemental des soins. La création en 2025 d'une unité RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) et l'engagement dans une démarche de bilan carbone illustrent cette orientation. La démarche de développement durable est clairement établie dans la politique de l'établissement et rejoint sa démarche RSE.

#### **L'ouverture internationale de la formation en sciences infirmières demeure à ce jour limitée.**

La formation a été conçue au regard des standards nationaux et internationaux afin de permettre une mobilité des étudiants. Néanmoins aucun dispositif formalisé de mobilité internationale entrante ou sortante des étudiants n'a encore été mis en place. La réalisation de stages à l'étranger se heurte pour l'instant à des barrières de prise en charge financière.

La Faculté de Santé Publique bénéficie toutefois de partenariats académiques internationaux, notamment avec l'Université de Lille dans le cadre d'une formation de master ainsi qu'avec l'Université de Montréal. Le réseau de la formation s'appuie sur celui de ses enseignants, formés pour une grande partie d'entre eux dans des pays francophones. Au niveau local, les partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur libanais restent encore limités et pourraient être développés pour renforcer l'ancre territorial de la formation. L'impact concret de ces formations sur la licence en sciences infirmières reste peu explicités hormis l'intervention ponctuelle d'une professeure de l'Université de Montréal dans le cadre de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) proposant une journée de formation aux enseignants du département.

Par ailleurs, un partenariat est mentionné avec le Conseil International des Infirmières dans le cadre d'une manifestation scientifique, le congrès du CII en Finlande. Enfin, si des enseignants-chercheurs renommés sont invités à intervenir dans la formation, enrichissant ainsi les pratiques pédagogiques et renforçant l'ouverture internationale du programme, les collaborations internationales dans le cadre de la recherche ne sont pas suffisamment détaillées à ce stade.

#### **la formation présente une sensibilisation effective des étudiants à la démarche scientifique, malgré une recherche encore limitée.**

La FSP s'appuie sur un centre de recherche en santé publique. 14 enseignants de la FSP actuellement en poste ont une activité de publication scientifique ou de diffusion de la recherche. La production du centre, bien que modeste, inclut des articles publiés dans des revues à comité de lecture, des communications par affiche lors de congrès internationaux et des communications orales en colloque international. Les quatre axes de recherche du centre sont clairement identifiés : (1) l'épidémiologie et la santé publique, (2) la physiothérapie et la santé publique, (3) le rôle de l'imagerie médicale : éducation prévention et traitement et (4) le devenir /

le futur de la formation en sciences infirmières. Ces quatre axes ne sont ni déclinés en programmes opérationnels ni accompagnés d'un cadre méthodologique et organisationnel clair.

La FSP encourage ses étudiants à diffuser les résultats de leurs recherches, mais sans préciser les moyens ou dispositifs concrets mis à leur disposition pour ce faire.

Les enseignants sont incités à s'engager dans des parcours doctoraux et la politique de promotion repose sur la production scientifique, ce qui témoigne d'une volonté d'ancrage progressif dans la recherche. Des enseignants non titulaires publient dans des revues internationales contribuent à la formation et à la diffusion d'une culture scientifique. Les enseignements d'initiation à la recherche sont diversifiés : méthodologie, rédaction d'articles, recherche appliquée, recherche en soins infirmiers et intégrité scientifique et déontologie. Les étudiants ont accès des ressources documentaires appropriés : collections physiques, ressources en ligne, formation à la recherche documentaire. Les étudiants sont évalués par un travail de fin d'études supervisé par un enseignant titulaire, travail qui à ce stade est une revue de littérature. Il n'existe pas à ce jour de liens structurants avec une unité ou une équipe de recherche permettant la production de données originales ou permettant aux étudiants de déployer leur propre recherche. Néanmoins, les étudiants en formation comme les diplômés comprennent parfaitement les objectifs de la recherche en santé et son utilité dans leurs pratiques professionnelles.

#### **La formation répond de manière pertinente aux besoins identifiés du territoire, en formant des professionnels infirmiers qualifiés en étroite collaboration avec les structures sanitaires locales.**

Les responsables pédagogiques disposent d'une bonne connaissance des besoins du secteur, notamment en matière de ressources humaines en soins infirmiers. Le caractère professionnalisant du cursus est manifeste : la grande majorité des étudiants bénéficient d'une promesse d'embauche avant la fin de leur formation. Cette adéquation entre les compétences développées et les attentes du monde professionnel repose sur un dialogue structuré avec les établissements de santé, notamment à travers des réunions semestrielles organisées avec des experts du terrain.

La coordination avec les responsables des terrains de stage permet un retour régulier et concret sur les ajustements nécessaires au contenu de la formation. Si le programme est actuellement proposé uniquement en formation initiale, des perspectives de développement d'actions de formation continue à destination des professionnels en exercice sont en réflexion, mais non encore opérationnelles.

Des partenariats solides sont établis avec des acteurs de terrain, au premier plan les hôpitaux et les établissements sanitaires (notamment via les terrains de stage), mais aussi avec d'autres institutions qui participent à la formation comme la Croix-Rouge libanaise ou l'Ordre des infirmières du Liban.

La participation des professionnels de terrain et d'anciens diplômés dans les enseignements constitue un levier efficace pour préparer à l'insertion professionnelle de professionnalisation et de transmission des savoirs expérientiels. L'alignement entre les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation et les besoins des employeurs est bien établi. La préparation à l'entrepreneuriat reste peu développée. Ce point ne semble toutefois pas constituer un frein pour les diplômés, en effet, certains ayant réussi à s'engager dans cette voie de manière autonome.

**En conclusion, la formation en sciences infirmières s'inscrit clairement dans la stratégie de l'Université La Sagesse et de sa Faculté de Santé Publique. Elle bénéficie d'une cohérence interne solide entre les objectifs de l'établissement, les contenus pédagogiques et les compétences visées. Son ancrage territorial est fort, avec une réponse pertinente aux besoins du système de santé libanais et une insertion professionnelle très performante des diplômés. La formation tire également profit de la pluridisciplinarité au sein de la faculté, d'un encadrement renforcé et d'une intégration croissante des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale. Toutefois, plusieurs éléments peuvent encore être consolidés. Le positionnement de la formation dans le paysage national et régional mériterait d'être mieux explicité, notamment en comparaison avec les autres formations en sciences infirmières. L'ouverture internationale reste limitée malgré l'existence de partenariats, et une stratégie plus structurée de mobilité étudiante et enseignante est à développer. Par ailleurs, l'adossement à la recherche, bien amorcé, demande à être renforcé, notamment par l'implication systématique des étudiants dans des projets de recherche. Enfin, l'absence actuelle d'offre de second cycle en sciences infirmières constitue une limite à la poursuite d'études au sein de l'établissement. Il est recommandé à l'établissement de formaliser une stratégie claire sur ces différents volets afin de conforter la qualité et la visibilité de la formation à l'échelle nationale et internationale.**

## **DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

#### **La formation est structurée selon une approche par compétences, en cohérence avec les exigences de la profession et les valeurs portées par la Faculté de Santé Publique.**

Les six compétences définies par l'ordre des infirmières et des infirmiers du Liban, conformément avec la loi n°221 encadrant l'exercice de la profession datée du 22 juillet 2021, constituent le socle de référence de la formation. Ces compétences sont déclinées au sein du programme en onze composantes, ou résultats d'apprentissage

du programme (RAP). Un tableau récapitulatif permet de visualiser les alignements entre les résultats d'apprentissage des cours (RAC) et les RAP, assurant ainsi la cohérence de l'ensemble du cursus.

L'ingénierie de formation repose sur une répartition rigoureuse des enseignements par semestre, tenant compte des volumes horaires par module, de la nature des enseignements (cours théoriques, travaux dirigés, laboratoires, stages cliniques) et des crédits associés. Chaque cours intègre les connaissances nécessaires au développement progressif de l'ensemble des compétences visées. L'analyse d'un exemple de syllabus de cours (annexe 19\_cours : NUS 309) illustre la rigueur de la construction : on y retrouve les missions de la faculté et du département en sciences infirmières, les objectifs pédagogiques, les RAP, les résultats apprentissage de ce cours (RAC) en lien avec un ou plusieurs RAP, les méthodes d'enseignement, les supports requis, les lectures recommandées, ainsi que le calendrier des enseignements théoriques et des stages. Le dispositif d'évaluation y est précisé, et une mention sur l'« éthique et l'intégrité » académique qui rappelle l'interdiction du plagiat. Il existe un véritable alignement pédagogique entre les compétences à acquérir, les résultats d'apprentissage, les contenus de formation, les méthodes pédagogiques mises en œuvre et les modalités d'évaluations. Ces méthodes pédagogiques s'inscrivent pleinement dans une approche par compétences, mobilisant une diversité d'outils : cours magistraux et travaux dirigés, études de cas, simulations cliniques, stages pratiques en milieu hospitalier et communautaire, en gériatrie et en santé mentale. La répartition des heures de stage et de simulation évolue au fil du cursus : au premier semestre, les stages sont limités, représentant environ la moitié du volume des cours ; à partir du troisième semestre, les stages et activités pratiques prennent une place prépondérante, avec un volume horaire doublé par rapport aux enseignements théoriques. Cette progression accompagne le développement des compétences techniques et cliniques, en lien avec les cours de spécialités. Le sixième semestre est majoritairement consacré aux stages, dans une logique d'intégration professionnelle et de prise progressive de responsabilités.

La formation valorise les acquis des étudiants au sein d'une plate-forme sur laquelle tout le suivi administratif et universitaire des étudiants est tracé.

### **Les conditions d'organisation de la formation visent à favoriser la réussite des étudiants par la diversification des pratiques et des outils pédagogiques.**

Un tronc commun obligatoire est dispensé en début de formation. Il comprend les enseignements fondamentaux pour l'exercice de la profession infirmière : microbiologie et immunologie, introduction à la pharmacologie, l'anatomie-physiologie, physiopathologie, méthodologie de la recherche, santé publique, épidémiologie et statistiques. Ces enseignements sont mutualisés avec les deux autres filières de la FSP (physiothérapie et imagerie médicale), favorisant ainsi l'interdisciplinarité et les interactions entre étudiants issus de différentes spécialités paramédicales. Néanmoins, il n'existe pas à ce jour, de dispositif de passerelle formalisé entre les filières.

Au-delà du tronc commun, la formation intègre des modules spécialisés visant à approfondir les connaissances et compétences dans différents domaines : soins infirmiers en médecine-chirurgie, soins critiques, pédiatrie, gériatrie et santé mentale. Des enseignements d'éducation générale ainsi que des cours optionnels complètent le cursus. La licence est validée à l'issue de l'acquisition de 106 crédits américains, conformément à l'architecture académique en vigueur.

Différentes modalités pédagogiques sont mobilisées, dans le cadre de l'approche par compétences, bien qu'aucune indication ne soit donnée sur la ventilation horaire de chacune d'elles au sein des semestres ou des modules d'enseignement. Deux dispositifs pédagogiques sont particulièrement valorisés : d'une part, la simulation immersive qui permet de développement de compétences cliniques en conditions quasi-réelles avec un accent mis sur la communication en situation professionnelle complexe ; d'autre part, la pédagogie inversée, mobilisée pour favoriser le conflit socio-cognitif et l'apprentissage collaboratif entre pairs.

La simulation occupe une place privilégiée dans la formation des étudiants avec un équipement spécifique dans les locaux de la FSP. Elle participe à un travail formatif et insiste sur les améliorations ciblées par les tuteurs lors des stages. Elle est jugée efficace à la fois par les enseignants, les tuteurs et les étudiants, et permet de développer notamment les compétences en communication dans des situations spécifiques.

Le suivi pédagogique individualisé représente un levier important de la réussite des étudiants. Les coordinateurs identifient les étudiants en difficulté, et leur proposent des dispositifs de remédiation adaptés, tels que des cours de remise à niveau ou des séances supplémentaires de simulation.

En parallèle, des mesures d'accompagnement sont mises à disposition pour les étudiants rencontrant des difficultés financières ou psychologiques, via le bureau de la vie étudiante. À partir de la deuxième année, les étudiants ont la possibilité d'exercer une activité salariée, avec une organisation de la formation suffisamment souple pour tenir compte de ces contraintes. Par ailleurs, certains hôpitaux partenaires peuvent attribuer des bourses aux étudiants, impliquant un engagement contractuel en fin de formation. La formation propose une flexibilité dans la construction du parcours conduisant à sa réalisation en trois à six ans.

Ces mesures d'accompagnement montrent leur efficacité au travers d'un taux d'abandon inférieur à 2 %. De plus, le taux de réussite à l'examen national permettant l'obtention du permis d'exercice est élevé, avec une moyenne de 85,05 %, attestant de la qualité de la formation initiale.

**La formation propose une plateforme à usage pédagogique diffusant l'ensemble des contenus et des informations et initie les étudiants à l'usage des technologies de l'information et de la communication.**

La communication avec les étudiants sur les attendus pédagogiques est également bien structurée. Des réunions d'information auprès des étudiants permettent de leur présenter le programme, les compétences à acquérir, les modalités d'évaluation et les perspectives professionnelles. Ces temps d'échange participent activement à l'appropriation du parcours de formation, des orientations prises et les aident à définir des axes de progression dans le cadre de leur suivi personnalisé. Ces temps d'information sont enrichis par des outils permettant la diffusion de l'information : les syllabus des cours ainsi que les supports de cours sont déposés sur une plateforme Moodle au début de chaque semestre assurant un accès équitable à l'ensemble des ressources pédagogiques. Un accompagnement technique est proposé aux enseignants pour faciliter la prise en main de l'outil et la scénarisation des cours. L'utilisation de la plateforme par les étudiants fait l'objet d'un suivi rigoureux. Le pilotage de cette démarche est assuré par le chef du département. L'intégration de l'intelligence artificielle dans la formation fait l'objet d'une réflexion émergente : des éléments de sensibilisation apparaissent dans les syllabus, mais aucune formation structurée n'a encore été mise en place. Le développement d'un module formalisé sur l'usage critique de l'IA en contexte de soins pourrait constituer une perspective pertinente dans les années à venir.

**La formation affiche une volonté d'ouverture à l'international, bien que cette dimension reste à ce jour peu développée.**

Si certains terrains de stage utilisent l'anglais comme langue de travail, notamment pour les transmissions ciblées, cette exposition linguistique repose davantage sur des nécessités locales d'adaptation à des environnements de soins interprofessionnels que sur une réelle stratégie de mobilité internationale. Les étudiants et les tuteurs de stage s'y ajustent au quotidien, mais cette compétence linguistique n'est pas encore mobilisée comme levier structuré pour encourager ou faciliter des parcours de formation à l'étranger. Le programme est cependant construit en cohérence avec les standards de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les compétences développées dans le cadre de la formation pourraient donc, en principe, être reconnues et valorisées à l'échelle internationale, notamment via les systèmes de crédits et les référentiels de compétences. Cette compatibilité représente un atout en vue d'une future consolidation de la dimension internationale de la formation, qu'il conviendrait de formaliser davantage par le biais d'accords de coopération, de programmes d'échanges ou de stages hors du Liban.

**La formation co-construite avec les enseignants et les partenaires de stage, permet de développer la professionnalisation des étudiants en cohérence avec les besoins du monde de la santé.**

La combinaison d'enseignants à temps plein et d'enseignants à temps partiel, partageant leur activité avec une activité professionnelle favorise une articulation étroite entre l'enseignement théorique et les réalités du terrain. Ce lien direct avec la pratique professionnelle contribue à l'ancrage de la formation dans les évolutions du système de santé.

Les objectifs de la formation sont partagés avec les professionnels des terrains de stage au cours d'une réunion annuelle. Cette instance permet d'assurer une adéquation entre les compétences visées par la formation et les attentes exprimées par les milieux professionnels, garantissant ainsi la pertinence et l'actualisation du référentiel de formation.

Une liste de partenaires de stage avec différentes typologies : structures hospitalières, santé communautaire, gériatrie et en santé mentale, offre un parcours diversifié aux étudiants sur l'ensemble de leur formation. Les parcours de stage sont individualisés en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses préférences, des exigences académiques et des opportunités disponibles. Toutefois, la formation impose une exposition à l'ensemble des domaines de stage, et chaque étudiant doit avoir validé les cours théoriques correspondants avant d'effectuer un stage spécifique. L'inscription en début de chaque semestre se fait sur la base du plan académique établi en concertation avec les responsables pédagogiques du département, en tenant compte de la disponibilité des étudiants, de leurs intérêts et de la réalité du marché du travail. Chaque étudiant bénéficie de deux visites hebdomadaires de la part de tuteurs spécialisés selon la typologie du stage, ce qui garantit un encadrement rapproché et personnalisé. En fonction des difficultés repérées, l'étudiant peut bénéficier de séances de simulation lui permettant de développer son raisonnement clinique mais également ses habiletés gestuelles et ses qualités relationnelles.

Le suivi est tracé dans un portfolio de compétences. Cet outil permet de documenter les acquis progressifs de l'étudiant et d'assurer une continuité dans les apprentissages entre les différents terrains de stage.

**En conclusion, la formation est conçue selon une approche par compétences clairement explicitée, à laquelle sont alignés les objectifs pédagogiques, les contenus d'enseignement, les modalités d'évaluation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre. L'ingénierie pédagogique repose sur une diversité d'approches favorisant l'acquisition progressive des compétences visées, combinant travaux individuels et collaboratifs, apprentissages par projet, enseignements théoriques, mises en situation simulées et stages cliniques. Des outils numériques, notamment une plateforme pédagogique, facilitent la diffusion des supports de cours et l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes (étudiants et enseignants), assurant ainsi la lisibilité et la transparence de l'offre de formation. Si des enseignements mutualisés existent entre les trois filières de la faculté de santé publique (sciences infirmières, imagerie médicale et physiothérapie), et constituent une première étape vers l'interdisciplinarité, aucune procédure formalisée de passerelle entre les parcours n'est à ce jour**

**proposée. La mise en place de telles passerelles pourrait toutefois être envisagée à moyen terme, compte tenu des proximités disciplinaires, afin de renforcer la personnalisation des parcours et la souplesse de l'offre de formation.**

## DOMAINE 3. LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

### **La formation veille à la qualité de l'aide à l'orientation et du recrutement et cherche à déployer son attractivité auprès des lycéens.**

Actuellement les promotions accueillent environ 15 étudiants mais une volonté affirmée existe d'augmenter progressivement cette capacité de formation à 50 étudiants par cohorte, afin de répondre aux besoins croissants en professionnels au sein des établissements de santé. Ce développement est porté par le bureau de l'orientation et de l'admission au sein de la Faculté de Santé Publique.

Plusieurs actions sont mises en œuvre pour renforcer la visibilité de la formation et susciter des vocations : des visites ciblées et documentées sont organisées dans les établissements scolaires ainsi qu'une journée portes ouvertes intégrant des ateliers dans le laboratoire de simulation, une journée d'immersion en cours dédiée aux lycéens, et un camp d'été est prévu en juillet 2025. Un entretien d'orientation personnalisé conduit par des conseillers pédagogiques est également proposé aux futurs candidats. Par ailleurs, les étudiants en sciences infirmières participent à des actions de santé publique, contribuant ainsi à mieux faire connaître leur formation. Néanmoins, malgré ces initiatives et en dépit de l'amélioration progressive des conditions de travail mises en place par l'Ordre des Infirmières, les effets sur le recrutement demeurent limités. Il apparaît dès lors indispensable de renforcer la stratégie de communication de la FSP par une démarche structurée de marketing institutionnel, afin d'améliorer sa reconnaissance et son attractivité. Ce besoin est d'autant plus présent que la faculté ne dispose pas de rattachement direct à un grand centre hospitalier universitaire. Toutefois, la présence d'un centre de soins primaires constituera un levier de valorisation et participera au développement des compétences des étudiants.

Le processus de recrutement repose actuellement sur une sélection rigoureuse : les candidats déposent un dossier de candidature, puis passent un test de français, langue d'enseignement principale de la formation (à l'exception de certains terrains de stage où l'anglais est utilisé). Enfin, un entretien individuel permet d'évaluer les aptitudes des candidat(e)s à suivre la formation et leur adhésion aux valeurs portées par l'université.

### **L'insertion professionnelle des diplômés est facilitée par le parcours des étudiants durant la formation et par la qualité de l'accompagnement pédagogique.**

Le taux d'abandon reste très faible, inférieur à 2 %, ce qui témoigne d'un bon suivi des étudiants tout au long de leur cursus. La durée moyenne des études est de trois ans, ce qui correspond à la durée théorique de la formation. Le nombre de diplômés est toutefois légèrement inférieur au nombre d'étudiants inscrits en première année, sans que les causes de cette attrition soient précisément documentées. Le taux de réussite à l'examen national permettant l'obtention du permis d'exercice est élevé, avec une moyenne de 85,05 %, ce qui atteste de la qualité de la formation initiale.

La formation dispose d'indicateurs de performance tels que le suivi du taux de réussite aux évaluations théoriques, aux exercices de simulation clinique et aux stages, qui permettent d'identifier des axes d'amélioration. Les enseignements sont évalués par les étudiants à la fin de chaque module, ce qui permet d'effectuer des réajustements ciblés. Toutefois, les échanges structurés entre les responsables pédagogiques et les étudiants dans une perspective d'amélioration globale du programme ne sont pas systématiques. L'enquête de satisfaction étudiante existante n'est pas spécifique à la filière des sciences infirmières, limitant ainsi la lisibilité des résultats pour cette formation.

### **La formation veille à la qualité de l'insertion professionnelle et suit le parcours des nouveaux diplômés, sans pour autant proposer la suite d'un parcours dans le domaine des sciences infirmières.**

Un questionnaire d'insertion professionnelle a été adressé aux diplômés en février 2025. Sur les 55 répondants, une majorité exerce en tant qu'infirmier(ère) en milieu hospitalier. Une diplômée est professeure de sciences infirmières à l'université, une autre enseigne en soins infirmiers dans un établissement technique. Certains diplômés ont également poursuivi leur formation avec un Diplôme Universitaire (n=5), un Master en gestion hospitalière (n=16), et une répondante détient un doctorat dans une autre discipline. Ces éléments traduisent une diversité d'orientations professionnelles et académiques. Toutefois, la date précise d'obtention du diplôme des répondants n'est pas connue, ce qui limite l'interprétation longitudinale des données d'insertion. Actuellement, il n'existe pas de master en sciences infirmières permettant une poursuite d'études dans ce domaine au sein de l'ULS. La filière reste à construire.

**En conclusion, la formation en sciences infirmières bénéficie d'un encadrement de qualité, d'une pédagogie active (simulation immersive, pédagogie inversée) et d'un suivi individualisé efficace, favorisant une insertion professionnelle rapide avec un très faible taux d'abandon. Le parcours est souple et adapté aux contraintes des étudiants, avec des dispositifs d'aide en cas de difficultés. L'attractivité reste un enjeu important, dans un**

**contexte sans rattachement hospitalier direct ; elle pourrait être renforcée par une stratégie de communication plus structurée et une meilleure valorisation du centre de soins primaires. Les résultats à l'examen national sont élevés, et les parcours des diplômés montrent une diversité encourageante. Néanmoins, le suivi de l'insertion professionnelle gagnerait à être mieux structuré et spécifique à la filière. L'ouverture internationale reste limitée malgré une compatibilité avec les standards européens. Enfin, les usages du numérique en santé et de l'intelligence artificielle, bien qu'émergents, mériteraient d'être davantage intégrés dans l'offre de formation.**

## DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

### **L'équipe pédagogique en charge du pilotage de la formation est clairement identifiée et structurée.**

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique clairement identifiée. L'organisation de la gouvernance au sein de l'Université La Sagesse et de la Faculté de Santé Publique apparaît lisible, avec une répartition des responsabilités bien définie entre les instances centrales et le département des sciences infirmières. Le pilotage de la formation bénéficie d'une autonomie relative pour les décisions stratégiques et d'une autonomie plus large pour les aspects opérationnels, permettant une gestion réactive et adaptée aux besoins de la formation.

Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont encadrées par deux documents institutionnels : le statut de l'enseignant ainsi que le règlement des affaires académiques de l'ULS. Cette formalisation contribue à la clarté des rôles au sein de l'équipe.

La composition de l'équipe enseignante, incluant les enseignants titulaires et vacataires, est connue des étudiants. Le ratio enseignant étudiant est largement supérieur aux standards nationaux, et constitue un atout pour l'encadrement et le suivi pédagogique. La répartition des enseignements entre titulaires et vacataires est cohérente avec les objectifs de professionnalisation de la formation. Les enseignants vacataires, issus du milieu professionnel, apportent une expertise de terrain particulièrement pertinente pour une formation en soins infirmiers. Le niveau de qualification des enseignants titulaires ou vacataires, tant sur le plan académique que professionnel, est jugé approprié.

### **La formation dispose des moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour la mise en œuvre d'une formation de qualité.**

La politique de ressources humaines est en adéquation avec les besoins d'encadrement de la formation, avec un ratio enseignants/étudiants largement supérieur aux standards nationaux, ce qui permet un suivi individualisé des étudiants et un accompagnement pédagogique renforcé.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques cohérents avec sa finalité de professionnalisation. La qualité des infrastructures est remarquable et à souligner : locaux adaptés, salles d'enseignements bien équipées, laboratoire de simulations performant, centre de documentation bien doté. Les outils numériques sont pleinement mobilisés : étudiants et enseignants disposent d'un environnement numérique de travail fonctionnel, avec accès à une plateforme Moodle et à Microsoft Teams, facilitant le partage des ressources et les interactions pédagogiques.

Les membres de l'équipe pédagogique bénéficient d'un accès régulier à la formation continue via le centre de formation permanente de l'ULS. La diffusion des bonnes pratiques est encouragée par l'intermédiaire de réunions régulières avec les enseignants vacataires et les tuteurs de stage afin d'assurer la cohérence des approches pédagogiques et l'alignement avec les objectifs de la formation.

La mobilité internationale des enseignants est encouragée notamment à travers leur participation à des conférences et colloques internationaux. Par ailleurs, la dimension internationale de l'équipe pédagogique est renforcée par la présence d'enseignants-chercheurs formés à l'étranger, en particulier dans des pays francophones.

Sur le plan financier, l'établissement dispose d'outils de pilotage permettant de garantir la soutenabilité de la formation. Des audits internes, conduits par les services achats et financiers, assurent un suivi rigoureux des dépenses et des recettes. L'articulation stratégique entre la formation initiale en sciences infirmières et les projets de formation continue pourrait cependant être consolidée, notamment par une analyse des mutualisations possibles.

### **La formation dispose de dispositifs d'évaluation permettant de guider sa démarche d'amélioration continue.**

Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement proposées aux étudiants et couvrent plusieurs dimensions : qualité des enseignements, pertinence des contenus, compétences pédagogiques des enseignants, dispositifs d'accompagnement, ressources disponibles et conditions de travail. Les résultats de ces enquêtes sont analysés par l'établissement qui en dégage des axes d'amélioration. Ces recommandations donnent lieu à des actions concrètes, traduisant une réelle volonté d'adaptation et de progrès.

Bien qu'il n'existe pas, à ce jour, d'instance formalisée de concertation regroupant étudiants et responsables de formation au sein de la licence, des procédures sont en place pour permettre aux étudiants de faire remonter leurs remarques ou leurs demandes auprès de l'établissement, garantissant ainsi un niveau d'expression étudiante dans la gouvernance académique. Par ailleurs, la formation fait l'objet d'évaluations

externes régulières par le ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ces évaluations portent notamment sur la qualité pédagogique, l'organisation du programme et sa conformité avec les standards académiques nationaux, apportant ainsi un regard complémentaire sur la pertinence et la rigueur du cursus proposé.

**La formation dispose de procédures établies visant à garantir la transparence et la qualité de son organisation pédagogique.**

Les modalités de recrutement sont clairement définies, formalisées et diffusées. Une grille de notation standardisée est utilisée afin de garantir l'équité entre les candidats.

L'évaluation des connaissances et des compétences repose sur des modalités explicites, communiquées aux étudiants en amont de chaque semestre dans le cadre de la documentation qui est mise à leur disposition. Chaque unité d'enseignements fait l'objet d'un syllabus détaillé qui précise les contenus, les résultats d'apprentissage attendus et des modalités d'évaluation correspondantes. Les résultats sont enregistrés dans un système d'information sécurisé et validées par le chef de département et le Doyen. Chaque évaluation est suivie d'un retour aux étudiants leur permettant de comprendre leurs résultats et d'identifier les axes d'amélioration.

Les étudiants ont la possibilité d'évaluer leurs enseignements de manière anonyme. Ces évaluations sont analysées conjointement par le Doyen, le chef de département et l'enseignant concerné. Les documents mis à disposition du comité montrent un niveau élevé de satisfaction des étudiants quant aux apprentissages. Les échanges avec les anciens étudiants confirment que les difficultés identifiées font l'objet de mesures correctrices de la part de l'établissement.

La lutte contre la fraude et le plagiat est intégrée dans le dispositif de formation. Une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est dispensée dans le cadre des enseignements. Deux logiciels anti-plagiat sont utilisés systématiquement pour assurer l'originalité des travaux soumis par les étudiants, consolidant ainsi la crédibilité du processus d'évaluation.

**En conclusion, la formation dispose d'un pilotage clair, structuré et bien identifié. L'organisation de la gouvernance permet une répartition adéquate des responsabilités entre les instances centrales de l'université et l'équipe pédagogique, favorisant une certaine autonomie et agilité dans la mise en œuvre de la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont explicités dans les documents de référence. L'ensemble des enseignants et intervenants qu'ils soient titulaires ou vacataires, est connu des étudiants et des partenaires.**

Les moyens humains et matériels mobilisés sont globalement en adéquation avec les objectifs de la formation. Le taux d'encadrement est très favorable, supérieur aux standards nationaux, et permet un suivi individualisé des étudiants. Les infrastructures pédagogiques, incluant des salles de simulation bien équipées, une plateforme numérique de travail et des ressources documentaires, soutiennent efficacement les apprentissages. Les membres de l'équipe pédagogique ont accès à des formations continues, même si la mobilité internationale des enseignants reste à ce jour limitée. Par ailleurs, la formation s'appuie sur des indicateurs de suivi budgétaire pour assurer sa soutenabilité financière.

La qualité de la formation est régulièrement évaluée à travers les retours des étudiants sur les enseignements, qui donnent lieu à des ajustements. Toutefois, l'absence d'une instance formelle de concertation entre étudiants et direction constitue une limite. La formation est également soumise à des évaluations externes par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur libanais, garantissant une conformité aux standards nationaux. Enfin, le processus de recrutement est transparent et équitable, les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont clairement communiquées, et des dispositifs de prévention du plagiat et de la fraude académique sont mis en place, contribuant à l'intégrité du cursus.

## VI. CONCLUSION

L'Université La Sagesse (ULS) se positionne comme un acteur engagé et crédible dans le paysage de l'enseignement supérieur libanais, avec une vision affirmée de contribution au développement des professions de santé, en particulier dans un contexte socio-économique instable et exigeant. La licence en sciences infirmières, portée par la Faculté de Santé Publique, illustre de manière exemplaire l'engagement de l'établissement à répondre aux besoins croissants en personnel infirmier qualifié, dans un pays confronté à des tensions majeures sur les ressources humaines en santé. La formation bénéficie d'un positionnement fort, nourri par des partenariats de grande qualité avec les établissements hospitaliers publics et privés, qui se traduisent par un accès à des terrains de stage variés et par des bourses allouées aux étudiants, en contrepartie d'un engagement professionnel post-diplôme. Le sérieux, la rigueur, l'attitude éthique et les qualités de leadership des étudiants sont unanimement salués par les tuteurs et responsables de stage, traduisant l'efficacité de la formation tant sur le plan académique que comportemental. L'employabilité des diplômés est excellente, y compris à l'international, ce qui témoigne de la reconnaissance de la formation bien au-delà du territoire national.

L'approche par compétences, alignée sur les six compétences définies par l'Ordre des infirmiers du Liban, est rigoureusement mise en œuvre. Elle s'appuie sur une ingénierie pédagogique robuste, une répartition progressive des enseignements et une diversité de modalités pédagogiques (cours, simulation, pédagogie inversée, stages), bien adaptées aux réalités du métier. Les équipements de simulation sont modernes et largement mobilisés. L'environnement d'apprentissage, incluant la plateforme numérique et les ressources documentaires, soutient efficacement l'acquisition des compétences. Le suivi individualisé, y compris pour les étudiants en situation de vulnérabilité économique ou personnelle, témoigne d'une attention forte portée à la réussite de tous.

Dans un contexte de forte concurrence locale et régionale — notamment en raison de l'absence de rattachement à un centre hospitalier universitaire et de l'attractivité croissante des études médicales —, l'ULS adopte une stratégie proactive d'attractivité. Les actions menées par le service d'orientation (visites d'établissements, immersion lycéenne, camps d'été, entretiens individualisés) sont pertinentes. Toutefois, elles gagneraient à être consolidées par une stratégie de marketing institutionnel plus structurée et plus visible, notamment en mettant en valeur les réussites des diplômés et les atouts pédagogiques de la formation. L'établissement ambitionne d'augmenter ses capacités d'accueil à 50 étudiants par cohorte, un objectif cohérent avec les besoins du pays, mais qui nécessitera des renforcements en matière de coordination administrative, d'accompagnement pédagogique, et de structuration de la formation continue.

L'ouverture à l'international, encore embryonnaire, constitue un levier majeur à activer. Les partenariats existants (Université de Lille, Université de Montréal) doivent être approfondis, formalisés et étendus. L'ULS fait de l'obtention d'une accréditation internationale un jalon stratégique, en renforçant la reconnaissance du diplôme à l'échelle mondiale, en facilitant la mise en place de doubles diplômes, en encourageant la mobilité sortante des étudiants et en attirant de nouveaux partenaires académiques internationaux. La mise en place d'un parcours anglophone structuré, ainsi que la valorisation des compétences linguistiques déjà développées en contexte clinique (transmissions en anglais sur certains terrains de stage), pourrait offrir des perspectives attractives, notamment pour l'employabilité à l'étranger.

Par ailleurs, l'intégration du numérique et des outils d'intelligence artificielle reste à formaliser. Si la plate-forme Moodle est bien utilisée pour le partage de ressources, elle n'est pas encore pleinement exploitée pour développer les compétences numériques en santé. Une réflexion sur l'intégration de modules liés à l'intelligence artificielle, à la médecine fondée sur les données probantes, et aux serious games est en cours, et représente un axe stratégique à concrétiser rapidement dans un contexte de transformation rapide des métiers.

Le développement de la recherche représente un autre défi structurant. En l'absence de financements nationaux dédiés, l'adossement à la recherche repose sur les budgets internes de l'université. Si les étudiants sont sensibilisés à la méthodologie scientifique, leur implication dans des projets de recherche concrets reste limitée. La mise en place d'un master en sciences infirmières, aujourd'hui freinée par les délais d'approbation du décret par le Conseil des ministres, constitue une priorité absolue. Elle permettrait non seulement de renforcer la dynamique scientifique et la capacité à publier, mais aussi de favoriser la promotion académique des enseignants et de former une nouvelle génération de chercheurs en soins infirmiers.

En conclusion, la licence en sciences infirmières de l'Université La Sagesse repose sur des fondations solides et une dynamique pédagogique et partenariale affirmée. Elle affiche des résultats remarquables en matière d'insertion professionnelle, de qualité de l'enseignement, et de reconnaissance par les milieux professionnels. L'établissement dispose d'un potentiel de développement important, notamment via la structuration de l'offre de second cycle, le renforcement de la recherche, l'intégration du numérique, et la formalisation de ses partenariats internationaux. En poursuivant les efforts engagés et en répondant aux défis identifiés, la formation pourra consolider son positionnement académique et devenir un acteur de référence dans la formation paramédicale régionale.

## POINTS FORTS

- Une insertion professionnelle des diplômés remarquable, répondant à des besoins sur les territoires clairement identifiés, tant dans le milieu hospitalier que communautaire.
- Un alignement pédagogique rigoureux, reposant sur une approche par compétences clairement définies et documentées, en cohérence avec les exigences professionnelles nationales.
- Une articulation structurée entre la mission de l'établissement, les objectifs pédagogiques du programme et les enseignements, assurant une forte cohérence interne grâce à un pilotage clair de la formation.
- Une formation flexible et personnalisable, offrant un accompagnement individualisé tout au long du parcours, avec une adaptation possible du cursus en fonction des objectifs professionnels et personnels des étudiants, notamment à travers le choix des stages et de certains enseignements spécifiques.
- Une intégration progressive des compétences via des outils et des méthodes pédagogiques diversifiés (simulation immersive, stages multiples et variés, outils informatiques) permettant une préparation optimale à l'entrée dans la vie professionnelle.
- Une co-construction solide de la formation avec les acteurs professionnels (enseignants, terrains de stage), fondée sur un dialogue régulier et des réunions annuelles.
- Une intégration progressive des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale dans la politique institutionnelle comme dans la formation.
- Des moyens matériels et pédagogiques de qualité (salles de simulation, espace numérique de travail, documentation), favorisant un environnement d'apprentissage optimal.

## POINTS FAIBLES

- Un effectif étudiant global limité au regard des besoins du secteur, ce qui freine le développement des formations de second cycle ainsi que les possibilités de poursuite d'études en master et doctorat au sein de l'établissement.
- L'absence de procédures de passerelles formalisées entre les trois filières de la Faculté de Santé Publique (sciences infirmières, imagerie médicale, physiothérapie) qui limite la souplesse de l'offre de formation et restreint la diversification des parcours, malgré des mutualisations pédagogiques existantes.
- Une ouverture à l'international encore limitée, malgré une formation alignée sur les standards internationaux, avec peu d'initiatives concrètes favorisant la mobilité sortante ou entrante et les coopérations internationales.
- L'absence de suivi systématique de l'insertion professionnelle des diplômés.

## RECOMMANDATIONS

- Accélérer la structuration d'une offre de formation de second cycle en sciences infirmières, en cohérence avec les attentes du secteur et les ambitions de l'établissement.
- Formaliser une stratégie de communication institutionnelle structurée afin de renforcer l'attractivité de la formation, en valorisant ses atouts (centre de soins primaires, dispositifs de simulation, taux de réussite) au moyen d'actions diversifiées (campagnes ciblées, réseaux sociaux, mentorat).
- Développer des dispositifs de passerelles entre les différentes filières de la FSP pour favoriser les réorientations ou des compléments de parcours plus souples, notamment pour les étudiants souhaitant valoriser une compétence acquise dans un autre domaine paramédical.
- Renforcer les partenariats internationaux et pour structurer une stratégie de mobilité entrante et sortante (conventions de stages, Erasmus+, échanges enseignants), cohérente avec la formation proposée.

- Mettre en place une instance collégiale au niveau de la formation, en capacité d'analyser le suivi des nouveaux diplômés.

## VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



UNIVERSITÉ LA SAGESSE

Furn El Chebbak 5/6/2025

Ref. 25/2025

Madame la Présidente, Professeure Coralie Chevallier,

Je vous remercie chaleureusement, au nom de l'Université La Sagesse (ULS), pour les recommandations stratégiques formulées par le Comité d'accréditation. Nous accueillons avec enthousiasme ces orientations, qui s'inscrivent pleinement dans notre volonté d'améliorer sans cesse la qualité de nos formations et de renforcer notre rayonnement. Vous trouverez ci-après les principales mesures envisagées, assorties d'un calendrier de mise en œuvre.

## **1. Structuration d'une offre de second cycle en sciences infirmières**

*Mesures proposées (6–9 mois)*

- Constitution d'un groupe de travail interne (comité adhoc) (octobre 2025) rassemblant responsables académiques et représentants du secteur hospitalier y inclus les membres du conseil consultatif de la faculté.
- Élaboration du référentiel pédagogique après benchmarking et évaluation des besoins et tendances du marché du travail puis soumission au comité curriculaire facultaire puis validation par le doyen afin de le transmettre, le discuter et le faire valider par le conseil facultaire (décembre 2026). Transmission au comité curriculaire universitaire puis soumission au Conseil Universitaire pour approbation.
- Dépôt du dossier auprès des autorités ministérielles compétentes, à savoir la Direction Générale du Ministère Libanais de l'Education et de l'Enseignement Supérieur (mars 2026).

Le lancement de la première promotion de Master en sciences infirmières reste tributaire des procédures ministérielles à forte intensité tributaire.

## **2. Formalisation d'une stratégie de communication institutionnelle structurée**

*Mesures proposées (3–6 mois)*

- Tenue de réunions avec le Bureau des communications pour l'organisation d'initiatives ciblées à la Faculté de Santé Publique (FSP) (Juillet 2025).
- Élaboration d'un plan de communication multicanal (campagnes ciblées, réseaux sociaux, ...) mettant en valeur :

- Les dispositifs de simulation et laboratoires
- Le taux de réussite et le taux d'insertion professionnelle
- Les modèles de réussite (*success stories*) des alumni de la faculté
- Les services du Centre de soins primaires
- Lancement de la première campagne de promotion (Octobre 2025)

### **3. Dispositifs de passerelles entre filières de la FSP**

Le système de crédits américain en vigueur à l'ULS permet une passerelle naturelle, tant inter-facultés qu'intra-facultés, grâce à l'équivalence de cours entre différents parcours. Par exemple, les cours obligatoires de tronc commun à toutes les filières de la FSP représentent 18 crédits (HLT 200, 205, 210, 220, 230 et 235), auxquels s'ajoute un cours de langue (ENG 200 ou FRN 200). Les cours d'éducation générale requis par l'université (12 crédits) s'appliquent à tous les programmes, offrant ainsi une flexibilité aux étudiants souhaitant changer complètement de discipline.

Par ailleurs, le programme de sciences infirmières et celui d'imagerie médicale partagent 6 crédits de cours optionnels (*electives*) (HLT 270 et NUS 303). De même, les programmes de physiothérapie et d'imagerie médicale possèdent en commun 5 crédits de cours optionnels (PHT 507, PHT 509 et PSY 215). Un étudiant visant un double diplôme à la FSP bénéficie donc d'une exonération des cours de tronc commun et des cours d'éducation générale requis par l'université susmentionnés (Règlements des affaires académiques de l'ULS, section III.1.7).

De surcroît, les conditions d'admission étant identiques pour les trois programmes de la FSP, les étudiants souhaitant changer de programme ne sont pas tenus de repasser les tests de positionnement ni l'entretien oral d'admission. Le conseiller académique joue un rôle central dans l'orientation de ces étudiants : la demande est d'abord examinée par le conseiller de leur programme d'origine, puis par le doyen de la faculté d'accueil pour vérifier la pertinence du changement. Au sein de la FSP, les conseillers académiques communiquent directement entre eux pour valider la demande avant de soumettre leur avis au doyen. Les conditions d'éligibilité fixées par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont rigoureusement respectées lors de l'examen de ces passerelles.

Enfin, l'entretien oral d'admission permet aux conseillers académiques d'évaluer l'appétence et le projet professionnel du candidat dès le début du processus, ce qui éclaire son choix de programme. Un suivi rigoureux de la performance académique de l'étudiant tout au long de son cursus permet également de proposer, si nécessaire, une réorientation éclairée, sans contrainte, afin de l'accompagner au mieux dans son parcours.

#### **4. Renforcement des partenariats internationaux et stratégie de mobilité**

*Mesures proposées (6–12 mois)*

- Identification de nouveaux partenaires au sein du réseau Erasmus+ et signature de conventions de stage bilatérales (mai 2026).
- Organisation de formations courtes pour enseignants
- Mise en place d'un guide de mobilité entrant et sortant pour l'ensemble des étudiants de l'ULS tout en prenant compte des spécificités de la mobilité des étudiants de la FSP (mai 2026).
- Enquête de satisfaction administrée régulièrement auprès des étudiants et des enseignants entrants et sortants.

#### **5. Création d'une instance collégiale pour le suivi des diplômés**

*Mesures proposées (6–12 mois)*

- Le Centre de carrière et le Bureau des alumni s'engagent déjà à effectuer un suivi des diplômés et se consacreront, au cours des prochains mois, au suivi spécifique des diplômés de la FSP (décembre 2025).
- Constitution d'un comité de suivi des diplômés de la FSP, composé de représentants du corps enseignant, de l'administration et d'alumni, en collaboration avec la directrice du Centre de carrière et du Bureau des alumni (février 2026).
- Suivi des indicateurs clés (taux d'emploi, poursuite d'études, retours d'expérience) et lancement d'une enquête auprès des diplômés 2023–2025 (février 2026).
- Réunions régulières de restitution des données et de présentation des recommandations (à partir d'avril 2026).
- Mise en place d'un programme de mentorat entre alumni et nouveaux étudiants (mai 2026).

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et pour vous tenir informée de l'avancement de ces chantiers. Nous sommes convaincus que, grâce à ces mesures et à l'engagement collectif des équipes, l'ULS continuera d'offrir des formations paramédicales d'excellence, en cohérence avec les exigences nationales et internationales.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Recteur

Professeur Georges Nehme



Évaluation et accréditation internationales

## DÉCISION D'ACCRÉDITATION

**Licence en Sciences infirmières**

Faculté de Santé publique

Université La Sagesse (ULS)

Liban

**Juin 2025**

## PORTEE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le HCÉRES a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les programmes d'études doivent poursuivre pour assurer une qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs se déclinent en quatre critères d'accréditation.

La Commission d'accréditation émet un avis sur l'accréditation du programme d'études après examen du dossier. Le Président du Hcéres prend la décision sur la base de l'avis de la Commission et du rapport d'évaluation finale du programme. Cette décision d'accréditation, prise en séance plénière, est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision d'accréditation du programme d'études par le Hcéres correspond à l'attribution d'un label à l'entité évaluée.

Cette décision est indépendante des accréditations effectuées par l'Etat français et n'entraîne donc pas la reconnaissance en France de l'établissement ou des diplômes délivrés par celui-ci.

**Décision n° EI-2025-14 portant sur l'accréditation du programme de licence en sciences infirmières délivrée par l'Université La Sagesse, Liban.**

**Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,**

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI\_2025\_CONV 3 – Université La Sagesse

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 27 juin 2025,

**Décide :**

**Article 1er**

Après avoir constaté que la licence en sciences infirmières délivré par l'Université La Sagesse, Liban, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

**CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION**

La formation en sciences infirmières s'inscrit clairement dans la stratégie de l'Université La Sagesse et de sa Faculté de Santé Publique. Elle bénéficie d'une cohérence interne solide entre les objectifs de l'établissement, les contenus pédagogiques et les compétences visées. Son ancrage territorial est fort, avec une réponse pertinente aux besoins du système de santé libanais et une insertion professionnelle très performante des diplômés. La formation tire également profit de la pluridisciplinarité au sein de la faculté, d'un encadrement renforcé et d'une intégration croissante des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale. Toutefois, plusieurs éléments peuvent encore être consolidés. Le positionnement de la formation dans le paysage national et régional mériterait d'être mieux explicité, notamment en comparaison avec les autres formations en sciences infirmières. L'ouverture internationale reste limitée malgré l'existence de partenariats, et une stratégie plus structurée de mobilité étudiante et enseignante est à développer. Par ailleurs, l'adossement à la recherche, bien amorcé, demande à être renforcé, notamment par l'implication systématique des étudiants dans des projets de recherche. Enfin, l'absence actuelle d'offre de second cycle en sciences infirmières constitue une limite à la poursuite d'études au sein de l'établissement. Il est recommandé à l'établissement de formaliser une stratégie claire sur ces différents volets afin de conforter la qualité et la visibilité de la formation à l'échelle nationale et internationale.

**CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

La formation est conçue selon une approche par compétences clairement explicitée, à laquelle sont alignés les objectifs pédagogiques, les contenus d'enseignement, les modalités d'évaluation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre. L'ingénierie pédagogique repose sur une diversité d'approches favorisant l'acquisition progressive des compétences visées, combinant travaux individuels et collaboratifs, apprentissages par projet, enseignements théoriques, mises en situation simulées et stages cliniques. Des outils numériques, notamment une plateforme pédagogique, facilitent la diffusion des supports de cours et l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes (étudiants et enseignants), assurant ainsi la lisibilité et la transparence de l'offre de formation. Si des enseignements mutualisés existent entre les trois filières de la faculté de santé publique (sciences infirmières, imagerie médicale et physiothérapie), et constituent une première étape vers l'interdisciplinarité, aucune procédure formalisée de passerelle entre les parcours n'est à ce jour proposée. La mise en place de telles passerelles pourrait toutefois être envisagée à moyen terme, compte tenu des proximités disciplinaires, afin de renforcer la personnalisation des parcours et la souplesse de l'offre de formation.

## CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

La formation en sciences infirmières bénéficie d'un encadrement de qualité, d'une pédagogie active (simulation immersive, pédagogie inversée) et d'un suivi individualisé efficace, favorisant une insertion professionnelle rapide avec un très faible taux d'abandon. Le parcours est souple et adapté aux contraintes des étudiants, avec des dispositifs d'aide en cas de difficultés. L'attractivité reste un enjeu important, dans un contexte sans rattachement hospitalier direct ; elle pourrait être renforcée par une stratégie de communication plus structurée et une meilleure valorisation du centre de soins primaires. Les résultats à l'examen national sont élevés, et les parcours des diplômés montrent une diversité encourageante. Néanmoins, le suivi de l'insertion professionnelle gagnerait à être mieux structuré et spécifique à la filière. L'ouverture internationale reste limitée malgré une compatibilité avec les standards européens. Enfin, les usages du numérique en santé et de l'intelligence artificielle, bien qu'émergents, mériteraient d'être davantage intégrés dans l'offre de formation.

## CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

La formation dispose d'un pilotage clair, structuré et bien identifié. L'organisation de la gouvernance permet une répartition adéquate des responsabilités entre les instances centrales de l'université et l'équipe pédagogique, favorisant une certaine autonomie et agilité dans la mise en œuvre de la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont explicités dans les documents de référence. L'ensemble des enseignants et intervenants qu'ils soient titulaires ou vacataires, est connu des étudiants et des partenaires.

Les moyens humains et matériels mobilisés sont globalement en adéquation avec les objectifs de la formation. Le taux d'encadrement est très favorable, supérieur aux standards nationaux, et permet un suivi individualisé des étudiants. Les infrastructures pédagogiques, incluant des salles de simulation bien équipées, une plateforme numérique de travail et des ressources documentaires, soutiennent efficacement les apprentissages. Les membres de l'équipe pédagogique ont accès à des formations continues, même si la mobilité internationale des enseignants reste à ce jour limitée. Par ailleurs, la formation s'appuie sur des indicateurs de suivi budgétaire pour assurer sa soutenabilité financière.

La qualité de la formation est régulièrement évaluée à travers les retours des étudiants sur les enseignements, qui donnent lieu à des ajustements. Toutefois, l'absence d'une instance formelle de concertation entre étudiants et direction constitue une limite. La formation est également soumise à des évaluations externes par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur libanais, garantissant une conformité aux standards nationaux.

Enfin, le processus de recrutement est transparent et équitable, les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont clairement communiquées, et des dispositifs de prévention du plagiat et de la fraude académique sont mis en place, contribuant à l'intégrité du cursus.

### Article 2

La licence en sciences infirmières délivrée par l'Université La Sagesse, Liban est accréditée pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

### Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Accélérer la structuration d'une offre de formation de second cycle en sciences infirmières, en cohérence avec les attentes du secteur et les ambitions de l'établissement.
- Formaliser une stratégie de communication institutionnelle structurée afin de renforcer l'attractivité de la formation, en valorisant ses atouts (centre de soins primaires, dispositifs de simulation, taux de réussite) au moyen d'actions diversifiées (campagnes ciblées, réseaux sociaux, mentorat).
- Développer des dispositifs de passerelles entre les différentes filières de la FSP pour favoriser les réorientations ou des compléments de parcours plus souples, notamment pour les étudiants souhaitant valoriser une compétence acquise dans un autre domaine paramédical.
- Renforcer les partenariats internationaux et pour structurer une stratégie de mobilité entrante et sortante (conventions de stages, Erasmus+, échanges enseignants), cohérente avec la formation proposée.
- Mettre en place une instance collégiale au niveau de la formation, en capacité d'analyser le suivi des nouveaux diplômés.



#### Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 30 juin 2025

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER



**Coralie Chevallier**  
Présidente

19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France

LE 30 JUIN 2025

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des universités et des écoles**

**Évaluation des unités de recherche**

**Évaluation des formations**

**Évaluation des organismes nationaux de recherche**

**Évaluation et accréditation internationales**



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

